



responsable du pilotage et de la coordination du réseau d'eau potable – f/h

N° annonce : E000483

Direction : Environnement et services publics urbains

Service : Eau et Assainissement

Catégorie(s) : A

Type de recrutement : Permanent

Fonctionnaire ou à défaut contractuel de droit public

Durée de temps de travail : Temps complet

Grade(s) : Ingénieur à Ingénieur principal

Date limite de dépôt des candidatures : 02/05/2021

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

Le service de l'Eau et de l'assainissement fournit aux usagers-ères l'eau potable et l'assainissement des eaux usées au juste prix tout en préservant un haut niveau de qualité et d'investissements. L'eau et l'assainissement sont des services publics qui fonctionnent 7 jours/7, 365 jours par an grâce à des équipes de permanence et d'astreinte. Il est certifié ISO 9001 et OHSAS 18001.

Le réseau d'eau potable est constitué de 1550 km de réseau, compte 9828 poteaux et bouches d'incendie et a un taux de rendement global de 86,5%.

DESCRIPTION DES MISSIONS, ACTIVITÉS :

Sous l'autorité de la cheffe du service de l'Eau et de l'assainissement, en qualité de responsable de l'unité Pilotage réseau d'eau et achats, vous proposez et définissez les orientations stratégiques et financières relatives au réseau d'alimentation en eau potable sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et définissez les modes de gouvernance adaptés au territoire. Vous êtes également responsable direct du département Coordination réseau d'eau et à ce titre vous veillez à la mise en place de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), à l'exploitation des données de mesures sur le réseau d'eau potable (sectorisation, recherche de fuites, compteurs,...) et à la bonne coordination des différents acteurs-trices lors des remises en service (qualité de l'eau).

Activités :

- Définir et coordonner les réflexions stratégiques et prospectives concernant les projets structurants impactant le réseau de distribution d'eau potable et les thématiques de la gestion patrimoniale des équipements du réseau, des nouvelles technologies de relève et des achats.
- Piloter et coordonner les activités des départements opérationnels rattachés à l'unité (département Coordination réseau d'eau, département Mesures et maintenance sur le réseau d'eau, département Réseau de distribution et département Logistique et achats, pour un total de 116 agents-es) et établir les budgets nécessaires.
- Harmoniser les pratiques sur le territoire afin d'assurer la maîtrise opérationnelle du réseau d'eau potable en veillant à la continuité de service (accès à l'eau, qualité de l'eau en permanence) et en accompagnant le changement auprès des équipes, conformément aux orientations du service et de la collectivité.
- Définir et contrôler le niveau de service rendu par la régie et les différents-es intervenants-es sur le territoire (SDEA,...).
- Coordonner la réalisation des travaux d'eau potable structurants avec la Direction Mobilité, espaces publics et naturels (DMEPN).
- Piloter les missions du service de DECI (contrôle des points d'eau, réponse aux dossiers d'aménagement et permis lors de cas particulier, organisation des relations avec le SDIS, constitution du schéma directeur par commune puis mise en œuvre,...).
- Définir et piloter un programme de réduction des volumes de pertes en eau sur le réseau d'eau potable.
- Exploiter les données disponibles en vue d'améliorer la coordination des actions sur le réseau, la performance du réseau et la qualité de service rendu.
- Rechercher, monter des projets innovants, tester puis déployer les nouvelles technologies choisies en lien avec les départements opérationnels.
- Participer à la définition des actions de prévention en matière d'hygiène et de sécurité au sein de l'unité et veiller à leur mise en œuvre.
- Animer la démarche qualité/sécurité au sein de l'unité et veiller à la tenue à jour des procédures et indicateurs.

PROFIL :

- Ingénieur en eau, génie civil ou environnement (ENGEES, INSA ou équivalent).

- Expérience confirmée en management d'équipes opérationnelles dans le domaine de l'eau (pilotage de travaux, exploitation, gestion de projets transversaux,...).
- Expertise en matière de techniques et de matériels de distribution d'eau potable.
- Expertise en hydraulique sous pression et en alimentation en eau potable.
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité en eau potable.
- Connaissances en marchés publics et comptabilité publique.
- Capacité à gérer et piloter des projets et des dossiers en transversalité.
- Capacité à planifier et contrôler la réalisation des activités.
- Capacité à animer, mobiliser et fédérer les équipes.
- Qualités relationnelles et capacité à mener des négociations en concertation et à communiquer avec des partenaires variés-es.
- Force de proposition et capacité à conduire le changement.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Qualités rédactionnelles.
- Autonomie, rigueur et méthode.

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Prime de fin d'année.
- Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
- Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- Chèques vacances sous conditions.
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques,...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Condition de l'exercice :

- Participer aux roulements de l'astreinte cadres 24h/24, 365 jours par an.